

REVIEW ARTICLE / NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

La question de la pauvreté en Afrique

Mamadou Dit Ndongo Dimé

Mamadou Koulibaly (sous la dir.). 2001. *La pauvreté en Afrique de l'Ouest*. Dakar; Paris : CODESRIA ; Karthala, 160 pp.

Les données récentes disponibles sur la question de la pauvreté font état de son ampleur et de son extension constante en Afrique. Aussi, l'étude de la pauvreté continue-t-elle de faire l'objet d'enjeux théoriques quant sa définition, sa mesure, ses causes, ses formes d'expression et enfin sur les moyens à mettre en œuvre pour arriver à son éradication ou du moins à sa réduction. Ceci justifie l'abondance des enquêtes et études menées sur cette question en vue de dresser le profil des catégories sociales frappées par la pauvreté, de cerner sa prévalence et son incidence et de révéler ses manifestations.

C'est dans ce contexte qu'il faut placer la parution en 2001 aux Éditions Karthala de l'ouvrage *La pauvreté en Afrique de l'Ouest* dirigé par Mamadou Koulibaly, professeur à l'Université d'Abidjan et administrateur du réseau sur les politiques économiques du CODESRIA¹ à Dakar. Cet ouvrage composé de sept contributions rédigées par des spécialistes africains de la pauvreté provenant d'horizons disciplinaires (sociologie, économie, démographie) et de pays différents (Sénégal, Côte d'Ivoire, Nigeria, Burkina Faso) propose une radioscopie de la pauvreté suivant plusieurs thématiques reprenant les sujets traités dans les contributions : diagnostic de la pauvreté rurale et stratégies de lutte au Sénégal (Abdou Salam Fall et Amadou Bâ), dévaluation et pauvreté en Côte d'Ivoire (Lambert Ngaladjo Bamba), la mise en place de nouveaux instruments de mesure de la pauvreté et leur validité pour la politique économique en Afrique de l'Ouest (Taladidia Thiombiano), les instruments et les contraintes du suivi de la pauvreté au Burkina Faso (Prosper Somda et Sita Malick

¹ Conseil africain pour le développement des sciences sociales en Afrique

Sawadogo), les stratégies de réduction de la pauvreté au Nigeria (Fidelis Ogwumike), la pauvreté en tant qu'absence de droits (Mamadou Koulibaly). Une introduction dressant un état des lieux et présentant le bilan des programmes de lutte contre la pauvreté en Afrique de l'Ouest ainsi qu'une conclusion consacrée aux perspectives d'avenir dans la connaissance et la lutte contre la pauvreté complètent l'ouvrage.

Le contexte est campé d'entrée de jeu : « les économies africaines sont parmi les plus pauvres du monde. Que ce soit le PIB par tête, l'indice du développement humain ou l'indice des libertés économiques : l'Afrique noire est plus pauvre que le reste du monde » (p.8). À partir d'un tel constat, les contributions présentées dans l'ouvrage peuvent être appréhendées comme des études de cas renseignant sur l'ampleur de la pauvreté rurale et urbaine mais aussi comme autant d'invites à une réflexion sur les instruments de détermination de la pauvreté et sur les principes directeurs et les leviers des programmes de réduction de la pauvreté. Dans chacune des contributions, une attention particulière a été apportée à la réalisation d'un bilan des connaissances à partir duquel des perspectives théoriques et empiriques qui se veulent novatrices, originales ont été esquissées. Une diversité d'approches (économique, sociologique) vient alors sous-tendre la démonstration des différents contributeurs pour donner un éclairage sur la question de la pauvreté dans les pays dont les expériences ont été exposées dans l'ouvrage (Sénégal, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Nigeria).

Abdou-Salam Fall et Amadou Bâ, dans une contribution consacrée à la pauvreté rurale au Sénégal, ont ébauché un modèle explicatif de celle-ci à partir d'une approche multicritères et d'un indice composite. La conclusion majeure se dégageant de leur analyse est la dimension cumulative et multisectorielle du phénomène de la pauvreté que mettent en lumière la faiblesse des revenus monétaires des ménages ruraux pauvres, la dégradation de leur état nutritionnel, l'accès difficile aux services essentiels (eau potable, couverture sanitaire, scolarisation), et la détérioration du couvert végétal. Une radioscopie de la pauvreté rurale suivant une batterie de critères et d'indicateurs est effectuée par les deux chercheurs dans l'optique de montrer que le milieu rural n'est pas affecté de manière uniforme par la pauvreté. Une répartition spatiale des ménages ruraux pauvres laisse voir de grandes

disparités du point de la prévalence de la pauvreté. Elle met en lumière également les effets pervers des politiques agricoles dans la paupérisation des ménages ruraux au Sénégal (déséquilibres dans l'allocation des ressources publiques, assignation d'une vocation aux zones agro-écologiques ayant pour effet de marginaliser toutes les activités extérieures aux systèmes de production encouragés par l'État).

L'évaluation qu'ils donnent des options des pouvoirs publics les a conduit ainsi à bâtir un cadre théorique de la pauvreté rurale au Sénégal. Le modèle est construit à partir de la notion de vulnérabilité qu'ils jugent consubstantielle à celle de pauvreté qui est elle définie comme « un ensemble de privations matérielles et intellectuelles ; comme des défauts de ressources ou un ensemble de conséquences négatives structurelles et comportementales » (p. 42). L'élaboration d'un schéma explicatif de la pauvreté amène ensuite Fall et Bâ à l'énonciation de la thèse centrale de leur démonstration : « la croissance économique recette miracle opposée à la réduction de la pauvreté ne suffit pas à elle seule à réduire la pauvreté. (...) L'éradication de la pauvreté nécessite l'élaboration d'un modèle de développement alternatif » (p. 46). Une série de recommandations prônant une réorientation, une plus grande coordination et un meilleur ciblage des programmes et des actions de lutte contre la pauvreté est ensuite énoncée. Ces mesures devraient être couplées avec une réorientation des politiques publiques dont les deux chercheurs ont montré leur rôle dans l'accentuation de la pauvreté rurale au Sénégal. Parmi ces politiques, la dévaluation du franc CFA, monnaie commune à plusieurs pays de l'UEMOA, est indexée comme un facteur aggravant de la pauvreté en Afrique de l'Ouest. Ce qu'a tenté de vérifier Lambert Ngaladjo Bamba à partir d'une étude visant à « évaluer comment la pauvreté a évolué avec la dévaluation, tant en ce qui concerne son ampleur que sa localisation » (p. 50).

Une présentation des performances de l'économie ivoirienne et une revue succincte de la littérature sur l'évaluation de la pauvreté sont proposées en guise de préalables à la démonstration des liens entre dévaluation et pauvreté. Ensuite l'approche à l'aide de laquelle l'argumentaire de Bamba est organisé est exposée dans ses grandes lignes (hypothèses, fonction, seuil de pauvreté relative). Il s'agit de la loi de la répartition personnelle des revenus (RPR) dont la modélisation est établie suivant une perspective

économétrique (équations, formules mathématiques, coefficients). C'est à la lumière de cette loi que la localisation et la dynamique de la pauvreté en Côte d'Ivoire sont établies par Bamba.

La conclusion majeure de son analyse révèle alors une diminution de la pauvreté en zone rurale et la forte augmentation de celle-ci à Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire. Ce qui fait que l'un des objectifs assignés à la dévaluation, à savoir une redistribution des revenus favorables aux zones rurales, a été atteint dans le cas ivoirien. La dévaluation n'a pas eu que des effets négatifs contrairement ce qui est répandu dans la littérature sur les économies de l'Afrique de l'Ouest. La contribution de Bamba a plutôt montré ses effets positifs (augmentation du revenu des ruraux, baisse de la pauvreté rurale, chute du seuil de pauvreté en milieu rural, déplacement de la pauvreté vers les villes). La démarche de Bamba a accordé une grande importance à la méthodologie de détermination des seuils de pauvreté. Son innovation a été de recourir à la loi de la RPR pour examiner les rapports entre dévaluation et pauvreté.

Les préoccupations et les questionnements méthodologiques exprimés par le chercheur ivoirien ont trouvé un écho dans les contributions consacrées aux instruments de mesure et de suivi de la pauvreté rédigées par Thiombano (les nouveaux instruments de mesure de la pauvreté en Afrique de l'Ouest) et par Somda et Sawadogo (les instruments de suivi de la pauvreté au Burkina Faso). La préoccupation de Thiombano était de tester le modèle proposé par Foster, Greer et Thorbecke en 1984 appelé aussi FGT sur les données de l'économie burkinabé à travers la prise en compte de la préoccupation pour les plus pauvres, du profil de la pauvreté et de la contribution de chaque région ou secteur à la pauvreté nationale. Le modèle est explicité dans ses articulations majeures selon une démarche économétrique puis appliqué à trois provinces du Burkina Faso. Ce qui lui a permis de parvenir à déterminer l'incidence de la pauvreté suivant deux modalités (modérée et prononcée), les incidences des politiques économiques et enfin le profil sociodémographiques des ménages pauvres.

Sur la question de l'efficacité des nouveaux instruments de mesure de la pauvreté pour des interventions de politiques économiques, Thiombano, à partir du constat des corrélations entre pauvreté et certaines variables comme le sexe, la taille du

ménage et le niveau d'éducation, fait voir la possibilité d'agir sur la pauvreté par le biais d'un meilleur ciblage des politiques d'investissement et des actions de développement. Par exemple, « en montrant la contribution des régions à la pauvreté nationale et l'intensité de cette pauvreté par région, les plans de développement pourront permettre d'identifier les régions prioritaires et à l'intérieur des régions les groupes les plus vulnérables » (p. 86).

L'un des meilleurs moyens de parvenir à la connaissance de cette contribution est de disposer d'un système de suivi de la pauvreté. Somba et Sawadogo ont essayé de retracer l'expérience du Burkina Faso dans la mise en place d'un tel système qui a été développé dans les pays asiatiques dans le cadre du projet MIMAP (constitution d'un système d'informations sur les impacts des politiques d'ajustement macroéconomiques sur les entreprises, les ménages et les individus et surtout sur les groupes vulnérables). Les deux chercheurs ont noté l'existence de plusieurs systèmes et niveaux de suivi (suivi de l'évolution démographique et de la santé des populations, suivi de la situation alimentaire à travers le système d'alerte précoce, le suivi des prix des produits agricoles, à travers le système d'information sur les marchés, le suivi de la situation des femmes et des enfants).

Pour ce qui est de la pauvreté, à partir du constat de l'existence d'une multiplicité de sources d'informations, Somba et Sawadogo préconisent l'expérimentation d'un système de suivi doté des éléments fonctionnels suivants (acteurs, niveau géographique, périodicité et indicateurs) et affranchi de certaines contraintes institutionnelles comme l'internalisation du processus de suivi par le gouvernement, les capacités de suivi des institutions locales, le schéma administratif du suivi et enfin des modes d'utilisation des informations collectées. Car seule une bonne connaissance de la pauvreté est gage de la mise en œuvre de politiques efficaces de lutte contre le phénomène.

L'expérience du Nigeria dans ce domaine est documentée dans une contribution de Fidelis Ogwumike. Son objectif est de montrer que la réduction de la pauvreté n'est pas uniquement redevable de l'amélioration des politiques économiques même si cette dernière peut concourir à la réduction du nombre des pauvres. Faisant le bilan des politiques économiques adoptées par les gouvernements nigériens sous l'égide des institutions financières internationales, Ogwumike a souligné l'absence d'effica-

cité, d'efficience et de résultats probants desdites politiques dans la lutte contre la pauvreté qu'elles ont incidemment même accentuée. Pour lui, une réorientation des politiques jusqu'ici appliquées est indispensable et celle-ci doit aller dans le sens de leur focalisation sur l'agriculture et le développement rural qui constituent d'importants leviers de réduction de la pauvreté. Cela requiert du reste la conduite d'une politique hardie de réformes agraires et une refonte des législations foncières ou plus largement comme le suggère la contribution de Koulibaly l'accès au droit de propriété pour les populations pauvres majoritairement composées de paysans et de travailleurs de l'économie informelle.

Koulibaly s'est en effet attaché à démontrer que la croissance économique présentée quasiment comme la panacée pour sortir les pays africains de la «trappe de la pauvreté» est impuissante à jouer ce rôle. Pour étayer cette assertion, il va s'appuyer sur le cas de la Côte d'Ivoire dont il retrace concomitamment l'évolution de l'économie et de celle de la pauvreté pour conclure à l'approfondissement et l'élargissement de cette dernière. Selon lui, «la pauvreté en Afrique ne pourrait être vaincue à moyen et à long terme, si la propriété privée était absente dans les principales procédures de production qui occupent les populations les plus pauvres du continent» (p. 142). Les éléments des législations foncières qui maintiennent de telles incohérences et distorsions doivent être abrogés et le statut de la terre transformé dans le sens de sa capitalisation. Ainsi les populations rurales qui constituent la majorité des pauvres pourraient disposer d'un bien économique rentabilisable qui pourrait les aider à sortir de la trappe de la pauvreté.

Les différents contributeurs de l'ouvrage ont proposé des lectures de la pauvreté en Afrique de l'Ouest qui se sont voulu résolument novatrices. La richesse de l'ouvrage réside dans l'approche multidisciplinaire qui a été privilégiée et la diversité des expériences nationales présentées. En outre des efforts de conceptualisation vigoureux peuvent être observés. L'ouvrage regorge d'informations utiles sur la question cruciale de la pauvreté en Afrique de l'Ouest. Des points de vue variés ont été proposés pour rendre compte de ce phénomène qui ne cesse de s'aggraver à la faveur du durcissement des contraintes économiques et des autres difficultés avec lesquelles les États africains sont aux prises.

Les limites pouvant être décelées tournent autour du manque de profondeur de certaines analyses comme par exemple la contribution de Mamadou Koulibaly sur la pauvreté en tant qu'absence de droits. Certes le souci de la multiplicité des regards est proclamé avec force et une pluralité de points de vue a été présentée mais à regarder de près les contributions, on se rend compte c'est une approche économique et quantitative de la pauvreté qui a été finalement privilégiée dans les différents articles. L'ouvrage, malgré sa richesse pêche principalement par l'absence d'une analyse synthétique de la pauvreté dans le contexte ouest-africain. Ceci aurait permis à l'ouvrage de ne pas être muet sur les autres pays de l'Afrique de l'Ouest dont les situations et les expériences dans le domaine de la pauvreté n'ont pas été évoquées car en fin de compte l'ouvrage ne renseigne sur une catégorie limitée de pays : le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Nigeria et le Sénégal.